

7 mai 2011 06h00 | Par **Roland Houdaille**

## Un plan de protection contre la grêle



**Claude Berthet, Hervé Jougla (technicien) et Gérard Mesplés lors de l'installation chez ce dernier, à Sarragachies, en août 2010, d'un générateur. PHOTO ARCHIVES ROLAND HOUDAILLE**

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les agriculteurs luttent contre la grêle au sein de l'association présidée par la députée Gisèle Biémouret. Mais les générateurs de gouttelettes d'une solution acétonique d'iodure d'argent ont démontré sa supériorité sur les fusées paragrêle.

La solution contient des noyaux glaçogènes qui s'accumulent dans la couche limite atmosphérique, puis sont aspirés par les orages et répartis dans le nuage. Des grêlons se forment, mais ils ont un diamètre maximal de 0,5 cm, insuffisant pour cause des dommages aux végétaux.

Les générateurs ont deux avantages décisifs sur les fusées : d'abord, ils sont actifs avant le passage du nuage et le restent quatre heures. Ils ne manquent pas leur objectif, alors que les fusées sont souvent tirées trop tôt ou trop tard. Ensuite, c'est tout le réseau installé dans la profondeur d'un couloir d'orage qui est activé téléphoniquement. Un réseau est implanté dans les cantons d'Aignan, Riscle et Plaisance et prolonge ceux des départements limitrophes.

### **Sept générateurs installés**

La Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), à laquelle incombe désormais la compétence « promotion et protection de l'agriculture », vient d'organiser une réunion où Claude Berthet, directrice de l'Anefa (Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques), a expliqué le fonctionnement des générateurs. La réunion (1) a débouché sur l'adhésion de la CCBA à l'Association de lutte contre les fléaux climatiques (Alfa 32), qui adhère à l'Anefa.

Cinq agriculteurs vont accueillir un générateur (propriété de l'Anefa), dans les prochains jours, car la saison des orages approche. Ce sont Jérôme Guichanné au Houga, Francis Couralet à Lanne-Soubiran, Philippe Busquet à Salles-d'Armagnac, Christian Dubois à Toujouse et Philippe Garbage à Urgosse. Deux autres postes sont à l'étude. Éric Artigole, agriculteur à Saint-Martin-d'Armagnac, assurera la liaison entre la CCBA et l'Alfa 32.

(1) En présence de représentants des syndicats agricoles, de la Chambre d'agriculture, des élus de la CCBA et de Jean-François Thomas, président de l'Alfa 32 et maire de Viella.